

PRIORITÉ 1

Construire avec vous : plus de participation citoyenne !

« **Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite.** » (Henry Ford)

CONSTAT

Il y a 6 ans, EPH proposait que Herve crée un **budget participatif**, c'est-à-dire une somme du budget communal qui pouvait être attribuée à des groupes de citoyen·es pour un projet collectif. Cette idée a été réalisée... en partie, via un **budget qui était moins conséquent** que ce nous vous proposons. De plus, vous êtes nombreux à nous dire : « on aimerait **davantage d'écoute** de la part de la commune ».

NOTRE ENGAGEMENT

Nous voulons **aller plus loin** dans la participation citoyenne. Pour nous, la consultation citoyenne, c'est tout le temps, pas uniquement le jour des élections. Nous voulons faire de Herve un exemple de **lieu d'écoute et de participation citoyenne**, et **recréer le lien** entre vous et les mandataires communaux.

NOS PROPOSITIONS

Concrètement, il existe plusieurs moyens pour impliquer les citoyen·nes dans la vie communale, et nous pensons qu'il faut les mettre en place à tous les niveaux :

1. LA CONSULTATION

La consultation consiste à **recueillir votre avis** sur un sujet ou un projet spécifique. Les résultats de la consultation servent d'aide à la décision pour la commune.

- ▶ **Renforcer** le rôle et organiser des réunions régulières de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (**CCATM**), de la Commission Consultative des **Ainés** et de la **Personne Handicapée** et des conseils de participation dans les écoles.

- ▶ Faire **réellement fonctionner** la **Commission Développement Durable** annoncée par la majorité en 2019.
- ▶ **Consulter** les citoyen·nes à chaque fois qu'un bâtiment ou terrain communal se libère ou change d'affectation. A Battice, suite au rachat du marché couvert, une démarche de consultation citoyenne (masterplan) a été initiée par le promoteur privé pour identifier les souhaits des habitants pour le centre. Pour EPH, cette démarche positive doit être **systématique et organisée par la commune**, et non laissée à l'appréciation des promoteurs.



2. LA CONCERTATION

La concertation permet d'échanger les points de vue dans le cadre d'une situation potentiellement conflictuelle. Elle vise à arriver à un consensus, dans un processus de **dialogue plus égalitaire**.

- ▶ Une vraie démarche de **concertation des citoyen·nes** avant l'enquête publique du **Schéma de Développement Communal** (qui définira la manière de construire à l'avenir sur notre commune).
- ▶ Une réunion de **concertation obligatoire** avant toute décision du Collège communal sur un **permis d'urbanisme comprenant plus de 5 habitations**.
- ▶ Une **concertation annuelle** avec les acteurs de chaque secteur : **mouvements de jeunesse, culture, sports, associations...**

3. LA CO-CONSTRUCTION D'UN PROJET

La co-construction de projets consiste à créer avec des groupes d'acteurs impliqués (habitant·es, forces vives...) **sans** que les pouvoirs publics ne viennent au préalable avec un **projet tout fait**.

- ▶ Créer un **Conseil des Jeunes**, qui permettra aux **ados** d'initier des **projets collectifs** qui leur tiennent à cœur.

- ▶ Augmenter le **montant du budget participatif**, consacré à des projets de citoyen·nes construits avec les équipes communales.
- ▶ Travailler de manière constructive avec tous les groupes démocratiques du conseil, car la **co-construction, c'est aussi au conseil communal**.
- ▶ Créer une **plate-forme de bénévolat**, qui sert à rassembler en un lieu (virtuel et/ou réel) les gens qui se proposent comme bénévoles et les **associations** qui en ont besoin.

4. L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

L'intelligence collective est la faculté d'un groupe de connaître et comprendre un sujet. **Deux fois l'an**, nous proposerons une soirée sur un point précis de la gestion communale avec un modérateur externe, avec des **citoyen·nes**, les **agents communaux**, des **mandataires** et éventuellement des **experts**.

Quelques **exemples de thématiques** avec lesquelles nous pourrions débuter : comment gérer nos espaces verts ? Comment soutenir les élèves en difficulté et leur famille ? Quel devenir pour nos lieux publics ? **Et bien sûr aussi, vos idées !**

Dans toutes ces démarches, **c'est vous, en tant que citoyen·nes, qui êtes au centre et acteurs du changement**.